



Quelle présidence française pour quelle Europe ?

Un programme de recherche de l'Ifri

L'enjeu et les thèmes retenus

La France présidera l'Union européenne au deuxième semestre de l'année 2008. L'Ifri souhaite contribuer à la préparation de cette présidence en organisant un programme de recherche sur les principaux dossiers qui seront à l'ordre du jour.

Plusieurs entretiens avec des hauts fonctionnaires chargés des affaires européennes ont permis de sélectionner dix dossiers prioritaires :

- Les questions institutionnelles : « Un traité simplifié vraiment compliqué ? » - La présidence allemande ayant réussi à dégager un consensus sur le traité simplifié, la conférence intergouvernementale a commencé ses travaux comme prévu le 23 juillet 2007 et le projet de traité qui en résultera sera soumis à ratification au cours de l'année 2008. Le sujet est donc en pleine actualité. Ce sujet sera l'objet du premier séminaire du jeudi 4 octobre 2007.
- La politique de voisinage et l'élargissement : « Quelles frontières pour l'Union ? » - La présidence française sera certainement appelée à promouvoir le projet d'Union Méditerranéenne que le Président Sarkozy veut réaliser. Cela pose le problème des priorités à établir entre les différents voisins de l'Union : les voisins de l'Est (Ukraine, Biélorussie, Moldavie), les États des Balkans qui ont vocation à entrer dans l'Union et les pays méditerranéens dont la Turquie.
- La politique de l'énergie : « La libéralisation du marché européen de l'énergie renforce-t-elle ou affaiblit-elle l'indépendance énergétique de l'Europe ? » - Souvent présentée comme une des voies de la relance de l'Europe, la politique européenne de l'énergie n'en est encore qu'à ses premiers balbutiements et les désaccords entre les États membres sont loin d'être résolus. Le sujet est complexe, mettant en jeu plusieurs des politiques actuelles de l'Union : politique de la concurrence, réalisation du marché intérieur, relations extérieures. La France, qui a déposé un mémorandum sur ce sujet, est très attachée à faire progresser ce dossier.
- La révision des perspectives financières 2007/2013 : « Une Europe sans la Politique Agricole Commune ? » - Cette révision sera introduite par un rapport de la Commission que le président de la Commission, José Manuel Barroso, a l'intention de publier à la fin du premier trimestre 2008. Son examen commencera donc sous la présidence française. C'est un sujet majeur pour la France, puisqu'il touche la politique agricole commune, la politique de cohésion, et la politique de la recherche.
- La politique industrielle : « La préférence communautaire : une idée du passé ou une voie d'avenir ? » - Le renforcement des capacités industrielles de l'Europe que la France appelle de ses vœux passe-t-elle par un retour et une redéfinition de la notion de préférence communautaire ? D'autres solutions sur lesquelles travaille d'ailleurs la Commission dans l'entourage du Commissaire Verheugen peuvent-elles être proposées ? Ce thème est en étroite corrélation avec plusieurs politiques européennes : politique de la concurrence, aides d'États et politique commerciale commune.
- Le modèle social européen : « Comment concilier compétitivité et protection sociale au sein de l'Union européenne ? » - Le nouveau Président de la République française a fortement appelé à la construction d'une Europe plus protectrice de ses citoyens. Des initiatives françaises sur les questions sociales ou sur des sujets voisins, par exemple la fracture numérique en Europe, sont donc probables. Il faudra les expertiser.

- [La gouvernance économique de l'Europe de la zone Euro : "Faire marcher l'Europe sur deux jambes"](#) – Cette question a tenu une place significative dans la campagne électorale française. Des initiatives se préparent dans le respect des traités existants. Quel doit être le « mixe » économique optimum au sein de la zone Euro entre la lutte contre l'inflation et la nécessité de la croissance, ce qui renvoie aux rôles respectifs de la Banque Centrale européenne et des organes de la zone Euro dans la conduite de la politique économique ?
- [L'immigration : "L'immigration, une chance pour l'Europe ?"](#) - Le président de la République française a souhaité faire de la politique européenne de l'immigration une des priorités de la Présidence française. Entre les inquiétudes que provoquent une immigration qui serait incontrôlée et la nécessité d'accroître la population active sur le continent européen, il est difficile de trouver le bon équilibre.
- [La lutte contre le réchauffement climatique : « La lutte contre le réchauffement climatique, nouveau marqueur de l'identité européenne ? »](#) L'union européenne a pris la tête de la campagne contre le réchauffement climatique dans le monde, ce qui pose trois questions principales : les raisons de ce choix stratégique, les méthodes proposées pour atteindre les objectifs fixés et les risques pour la compétitivité de l'Europe de cette politique.
- [La politique étrangère de l'Union : « Quelle feuille de route pour le futur Haut représentant de l'Union européenne pour la politique étrangère et de sécurité ? »](#) - Deux sommets se tiendront pendant la présidence française : un sommet Union européenne/États-Unis et un sommet Union européenne/Russie. Ils seront l'occasion de faire le point sur les relations avec les deux partenaires étrangers les plus importants de l'Union européenne.
- [L'Europe de la Défense : « l'Europe de la défense, un rêve oublié ? »](#). C'est traditionnellement un sujet d'intérêt particulier pour la France. Des progrès sensibles avaient été accomplis sur ce sujet grâce aux efforts conjoints du président Chirac et du Premier ministre Blair mais le momentum semble avoir été perdu. Faut-il le relancer, comment et avec qui ?

Méthode de travail et produits de la recherche

La méthode choisie pour cette recherche est l'organisation [tous les mois, à partir du mois d'octobre, d'un séminaire](#) sur un des sujets définis ci-dessus. La formule est celle du [petit-déjeuner de travail](#) entre 8 heures 45 et 11 heures. Chaque séminaire sera [introduit par trois exposés](#) : un chercheur de l'Ifri ou d'un autre organisme ouvrira le débat, un fonctionnaire du SGAE ou d'un ministère technique exposera la position française et un représentant de la « société civile » (entreprises, syndicats, MEDEF, chercheurs étrangers etc.) apportera le témoignage des principaux intéressés. Un débat avec l'assistance s'en suivra. Certains séminaires pourront être organisés à Bruxelles au sein de notre bureau Eur-Ifri.

Sera invité aux séminaires un public composé [d'hommes politiques](#), de [fonctionnaires de la Commission européenne](#) et des [administrations nationales](#) et de [spécialistes des questions européennes](#) et de [journalistes](#). Chaque séminaire fera l'objet [d'une publication en ligne](#) avec les exposés introductifs et une synthèse des débats. Le programme se conclura par l'organisation [d'un colloque au début de la présidence française dans la première quinzaine de juillet](#).

Le programme [commencera début octobre 2007](#) et se déroulerait sur dix mois.

La recherche sera menée sous la direction d'Olivier LOUIS, chercheur à l'Ifri.